



11/2022

---

## Artérite virale équine

**Infection virale des équidés, évoluant généralement de façon bénigne avec des symptômes non spécifiques. L'infection est fortement redoutée dans les régions d'élevage de chevaux, car elle déclenche des avortements épizootiques. 30 à 70 % des étalons infectés excrètent des virus dans leur semence pendant des années, voire leur vie entière.**

### 1 Espèces touchées

Chevaux, ânes, zèbres et leurs croisements, év. aussi les camélidés du Nouveau Monde.

### 2 Agent infectieux

Famille des *Arteriviridae*, genre *Arterivirus*. La virulence varie suivant les souches du virus. Le virus provoque des lésions vasculaires qui sont plus ou moins graves. La ténacité est faible.

### 3 Clinique/Pathologie

Le tableau clinique est très variable. Le plus souvent, on observe une forme asymptomatique ou bénigne. La forme classique de la maladie est aujourd'hui plutôt rare : initialement, la fièvre est très élevée avec un mauvais état général, la démarche est raide, on observe une faiblesse, une conjonctivite accompagnée de chémosis (« pink eye »), un écoulement nasal. Dans les phases plus tardives, on observe des pétéchies sur les muqueuses, la formation d'œdèmes aux extrémités et sur le poitrail, mais aussi dans les organes internes (œdème pulmonaire, épanchement péricardique). Les lésions vasculaires peuvent aussi entraîner une entérite. Les juments gestantes peuvent avorter quelques jours après le début de la maladie. Les symptômes respiratoires sont moins typiques.

### 4 Répartition géographique

Mondiale (Amérique du Nord et du Sud, Europe, Asie, Afrique, Australie ; l'Islande et le Japon sont év. indemnes). Apparaît rarement de manière épizootique. Le degré de propagation de la maladie en Suisse est de 5 à 6 %.

### 5 Épidémiologie

La période d'incubation est de 2 jours à 2 semaines. La transmission a lieu lors de la saillie par la semence infectieuse, par contact direct ou aérogène (infection par les aérosols). Les étalons infectés jouent un rôle épidémiologique central en tant que réservoir du virus, car ils peuvent excréter le virus pendant longtemps. Les étalons utilisés pour l'insémination artificielle doivent faire l'objet d'examen particuliers. La semence reste infectieuse même après congélation.

## **6 Diagnostic**

Suspicion en cas d'avortements épizootiques ou d'apparition d'altérations des muqueuses caractéristiques, de troubles du sensorium, de chémosis et de formation d'œdèmes. Les fœtus avortés ne présentent pas d'altérations spécifiques.

Mise en évidence de l'agent pathogène à partir d'écouvillons naso-pharyngés ou d'écouvillons conjonctivaux, de sang anticoagulé (EDTA ou citrate) de semence ; en cas d'avortement : à partir de tissu placentaire, de tissu lymphoréticulaire ou d'autres tissus du fœtus.

Mise en évidence des anticorps : sérums appariés, augmentation du titre d'un échantillon à l'autre.

## **7 Diagnostics différentiels**

Avortement causé par des *Herpesvirus* (EHV-1/4), anémie infectieuse, peste équine, fièvre pétéchiale, influenza, adénovirus et rhinovirus équins, virus Hendra.

## **8 Prophylaxie immunitaire**

Non autorisée en Suisse. Utilisation de vaccins vivants aux USA. Il existe des vaccins inactivés.

## **9 Prélèvements**

Fœtus avorté, écouvillon naso-pharyngé, sang anticoagulé (EDTA ou citrate), semence, sérum.

## **10 Définition du cas**

Mise en évidence de l'agent pathogène ou augmentation significative du titre d'anticorps.

## **11 Mesures de lutte**

Épizootie à surveiller, art. 5 et art. 291 OFE.

## **12 Contrôle des viandes**

Évaluation selon les critères généraux (annexe 7 OHyAb).